



PRÉFET DE L'ESSONNE

**ANNEXES A L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°2015-DDT-SE n° 364 du 2 septembre 2015
portant approbation des cartes de bruit stratégiques relatives aux infrastructures ferroviaires de la
Régie Autonome des Transports Parisiens dont le trafic annuel est supérieur à 30 000 passages de
trains sur le département de l'Essonne**

ANNEXE 5

Carte de type B

Classement sonore

Classement sonore des infrastructures ferroviaires de la Régie Autonome des Transports Parisiens en Essonne

Carte de type B

